

# FEDERATION FRANÇAISE DE PSYCHOTHERAPIE INTEGRATIVE ET MULTIREFERENTIELLE ( FFraPIM )

## MODALITES D'ADMISSION DES PERSONNES PHYSIQUES

Les personnes physiques peuvent demander à être admises à la FFraPIM en qualité de membre praticien ou de membre associé.

### MEMBRES PRATICIENS

**Il y a 3 catégories de membres praticiens :**

les membres praticiens adhérents : ils doivent être engagés sur la voie de la pratique professionnelle de la P.I.M. et respecter le code de déontologie.

La demande d'admission doit être adressée au secrétariat général, accompagné du chèque de cotisation, d'une lettre de motivation explicitant notamment leur formation, la nature de leur pratique spécifique en P.I.M, et de leur engagement manuscrit à respecter le code de déontologie du SNPPSY. La décision d'admission est prise par le Conseil d'administration. En cas de refus d'admission le chèque de cotisation est restitué au postulant qui peut demander à être admis comme membre associé en attendant de pouvoir remplir les conditions.

#### les membres praticiens agréés

Tout praticien adhérent peut demander à passer devant par la commission nationale d'agrément ( C.N.A.) s'il satisfait aux critères suivants :

- 1 - être passé lui-même par un processus psychothérapeutique suffisant
- 2 - faire état d'une formation apte à créer une compétence de praticien en P.I.M.
- 3 - avoir exercé pendant trois ans en continu
- 4 - faire état d'un système de contrôle ou de supervision
- 5 - respecter le code d'éthique et de déontologie
- 6 - être à jour de sa cotisation et régler les frais d'examen de son dossier d'agrément

Les praticiens adhérents qui souhaitent passer devant la CNA doivent en faire la demande au secrétariat général qui saisit la commission devant laquelle le praticien devra se présenter. L'avis de la CNA est ensuite transmis au CA à qui il incombe de prendre la décision d'admission.

#### les membres agréés didacticiens

Tout membre agréé praticien peut demander à devenir agréé didacticien en passant devant la commission d'agrément des didacticiens à condition de satisfaire aux critères suivants :

- 1 - être passé lui-même par un processus psychothérapeutique suffisant.
- 2 - faire état d'une formation apte à créer une compétence de praticien en P.I.M.
- 3 - montrer une capacité théorique et de conceptualisation spécifique à sa pratique P.I.M.
- 4 - avoir conduit des formations de praticien P.I.M.
- 5 - avoir publié des articles et/ou des ouvrages
- 6 - avoir assuré des contrôles et des supervisions
- 7 - exercer la profession de psychothérapeute depuis 10 ans
- 8 - faire état d'un système de supervision ou de contrôle
- 9 - être à jour de sa cotisation et régler les frais d'examen de son dossier d'agrément

Le processus d'admission est identique à celui des praticiens agréés.

### MEMBRES ASSOCIES

Peut demander à être **membre associé** toute personne ayant un intérêt pour la P.I.M. ou des liens significatifs avec elle, mais qui ne peut pas ou ne veut pas être membre adhérent ou agréé. Tel est le cas notamment des étudiants en psychothérapie et dans les disciplines voisines.

La demande d'admission doit être adressée au secrétariat général accompagné du chèque de cotisation qui sera restitué en cas de refus d'admission.

FEDERATION FRANÇAISE DE PSYCHOTHERAPIE INTEGRATIVE ET  
MULTIREFERENTIELLE ( FFraPIM )

**Demande d'admission  
en qualité de membre praticien adhérent**

NOM – PRENOM .....  
PROFESSION .....  
DEBUT D'ACTIVITE .....  
ADRESSE Pers. .....  
.....  
Prof. .....  
.....  
TELEPHONE Pers. ..... Prof. ..... Port. .....  
TELECOPIE .....  
E.MAIL .....

Je soussigné, (*nom, prénoms*)

déclare, après avoir pris connaissance des statuts de la FFraPIM dont il m'a été remis un exemplaire, et du code de déontologie, solliciter mon admission comme **membre adhérent**. Je m'engage à respecter ses règles, et notamment à payer les cotisations qui me seront réclamées.

Pour permettre l'instruction de ma demande je joins :

- un chèque de 91 euros, représentant la cotisation pour l'année 2004-2005
- une lettre de motivation explicitant ma formation et ma pratique spécifique en P.I.M.
- mon engagement manuscrit à respecter le code de déontologie qui m'a été transmis

Fait à ..... le .....

Lu et approuvé (*mention manuscrite*),  
(*Signature*)